

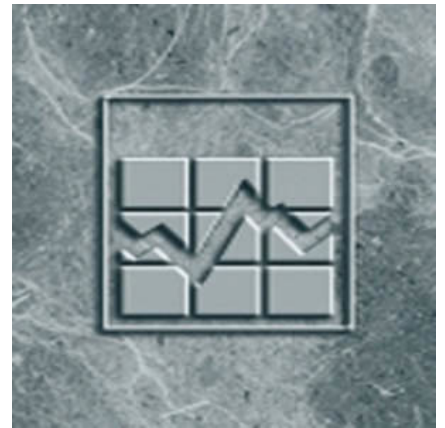
N° 75F0002M au catalogue
ISSN 1707-2867
ISBN 978-0-660-29578-7

Série de documents de recherche – Revenu

Les caractéristiques des résidents des refuges

par Sarah McDermott, Adriene Harding, et Jeff Randle

Date de diffusion : le 15 avril 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les caractéristiques des résidents des refuges

par Sarah McDermott, Adriene Harding, et Jeff Randle

Introduction

L'accès à un logement sécuritaire et abordable est un aspect important du bien-être des Canadiens. Malheureusement, plusieurs Canadiens n'arrivent pas à assurer des situations de logement stables et se trouvent à faire face à l'itinérance.

Il y a de nombreuses facettes à l'itinérance et aux statistiques sur l'itinérance, comme l'incidence et la persistance de l'itinérance. Les caractéristiques des personnes sans abri sont aussi importantes, et c'est sur cet aspect que porte le présent article. Statistique Canada ne mesure pas tous les aspects de l'itinérance. Les Canadiens sans logements sont souvent difficiles à rejoindre. Toutefois, dans le cadre du recensement, les résidents des refuges sont dénombrés et il est possible de créer un profil socioéconomique de ces résidents en utilisant les données du recensement.

Cet article a pour but de dresser un portrait des Canadiens qui vivent dans des refuges, en utilisant le Recensement de la population de 2016 pour comprendre les caractéristiques de ces personnes. Ce rapport examinera également les propriétés et attributs du recensement propres aux refuges et aux logements collectifs afin de mieux comprendre le rôle du recensement dans l'analyse de l'itinérance.

Le recensement et l'itinérance

Le programme du recensement fournit un portrait statistique du pays tous les cinq ans. Les personnes sont dénombrées à leur lieu de résidence habituel, qui peut être un logement privé ou un logement collectif. Les logements collectifs sont définis comme des logements de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire. Les refuges sont inclus dans cette classification et, avant le jour du recensement, Statistique Canada a établi des listes de refuges pour faciliter la distinction entre les refuges pour sans-abri des autres types de logement collectif. Les refuges sont aussi subdivisés en trois types : refuges pour personnes sans adresse fixe, désignés ci-après comme refuges sans adresse fixe, les refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants, et les autres refuges et centres d'hébergement offrant des services d'aide, comme les maisons de transition.

L'itinérance peut être séparée en deux catégories : l'itinérance cachée ou dissimulée et l'itinérance absolue. L'itinérance cachée renvoie aux personnes qui couchent chez des connaissances, vivent dans leur voiture, etc. (Bibliothèque du Parlement, 2012). L'itinérance absolue désigne les personnes qui vivent actuellement dans un refuge ou dans le domaine public et n'ont aucune résidence désignée (Bibliothèque du Parlement, 2012). Les données de recensement pour la population vivant dans des refuges peuvent être utilisées pour décrire un segment de l'itinérance absolue.

Dénombrement des refuges et de la population qui demeure dans les refuges

Au fil du temps, le processus de dénombrement du recensement utilisé pour calculer le nombre de personnes vivant dans des refuges a évolué. Dans le Recensement de 1941, si une personne n'avait pas de résidence, elle était dénombrée là où l'agent recenseur l'avait observée (Statistique Canada, 1941, Instructions aux commissaires et aux agents recenseurs, p. 15). Puis, en 1951, les refuges ont été classés comme des hôtels, avec les hôtels, YM/YWCA, résidences d'étudiants, maisons de chambres et résidences diplomatiques avec au moins un résident canadien (Statistique Canada, 1951, Neuvième recensement du Canada, Manuel de formation). Le Recensement de 1961 a commencé à classer les refuges dans une nouvelle catégorie de missions, YM/YWCA et maisons d'hébergement (Statistique Canada, 1971, Dictionnaire des termes de recensement, p. 37). Ce n'est qu'en 1981 que les refuges ont obtenu leur propre sous-catégorie de logement collectif et ont été séparés des YM/YWCA (Statistique Canada, Dictionnaire du Recensement de 1981, p. 83).

Statistique Canada a aussi mis à l'essai différents types de méthodes de dénombrement auparavant afin de dénombrer les personnes qui ne vivaient pas dans un logement. Par exemple, dans les années 1940, le recensement comptait les personnes qui restaient dans les soupes populaires. En 2001, Statistique Canada a demandé aux agents recenseurs de dénombrer les personnes vivant dans les espaces publics comme les parcs; cependant, on a conclu que cette méthode n'avait pas réussi à recueillir des dénombrements précis et elle a été abandonnée.

Le Recensement de 2016 a dénombré les personnes ayant passé la nuit du 9 au 10 mai dans des refuges et des installations similaires, ce qui représente un segment important de la population absolue des sans-abri. Les données ont été recueillies en utilisant des dossiers administratifs ou des questionnaires du recensement avec l'aide des administrateurs. Cela signifie que de nombreuses personnes qui avaient été dénombrées dans des refuges n'ont pas eu à s'autodénombrer. Cette procédure était la même pour de nombreux autres types de logements collectifs; toutefois, contrairement aux autres types de logements collectifs, toutes les personnes dénombrées dans un refuge le jour du recensement ont été dénombrées en tant que résidents habituels¹.

Dans les recensements précédents, les personnes qui faisaient partie de la population en itinérance absolue pouvaient communiquer avec l'équipe du recensement pour s'assurer d'être comptabilisées et elles étaient ajoutées dans des refuges imaginaires créés à cette fin. Pour le Recensement de 2016, cette procédure a été modifiée de sorte que les personnes qui appelaient l'Assistance téléphonique du recensement étaient dénombrées dans les refuges (existants) des environs. Cette pratique pourrait avoir donné lieu à des dénombrements de population supérieurs à la capacité physique de certains refuges².

Le dénombrement de la population des refuges dans le recensement ne représente pas le nombre total des sans-abri, car il se pourrait qu'ils aient été dénombrés dans d'autres endroits tels que d'autres types de logements collectifs ou de logements privés avec la famille ou des amis. Il convient également de souligner que tandis que les sans-abri ne demeurent pas tous dans des refuges, il est aussi vrai que les personnes qui vivent dans des refuges ne sont pas toutes nécessairement des sans-abri.

La plupart des résidents habituels des refuges ont été dénombrés dans les refuges pour les personnes sans domicile fixe

Le Recensement de 2016 a dénombré 995 refuges ayant une population de 22 190³ résidents habituels. Près de 7 résidents habituels dans les refuges sur 10, ou 15 505 personnes, ont été dénombrés dans les refuges pour les personnes sans domicile fixe. Près du quart (5 365) de la population dans les refuges a été dénombré dans les refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants et le reste (1 320) a été dénombré dans d'autres refuges. Une comparaison historique de la population dans les refuges montre que le nombre total de résidents habituels a augmenté de plus de 2 500 depuis 2006 (19 630⁴).

L'Ontario avait le plus de refuges et de résidents

L'Ontario avait le plus grand nombre de résidents habituels vivant dans des refuges le jour du recensement, avec 8 780 résidents habituels dans tous les types de refuge. L'Ontario est aussi la province la plus peuplée du pays. L'Alberta suivait avec 4 235, tandis que la Colombie-Britannique (4 025) était la seule autre des provinces ou territoires à avoir plus de 4 000 résidents dans des refuges.

La province ayant le pourcentage le plus élevé de résidents dans des refuges sans domicile fixe était l'Ontario, qui représentait 41,8 % de la population totale pour ces types de refuge. L'Ontario affichait également le pourcentage le plus élevé de résidents habituels dans les refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants (38,7 %). Le Québec affichait le pourcentage le plus élevé de personnes dans les autres refuges, représentant 42,4 % de tous les résidents des autres refuges.

1. On appelle résidents habituels les personnes dénombrées à leur lieu de résidence habituel. Dans ce cas, l'adresse des résidents habituels est le refuge où ils habitent le jour du recensement.
2. Selon la capacité d'occupation maximale pour un refuge déclaré dans le recensement ou d'autres sources administratives.
3. Les chiffres sont arrondis et, par conséquent, leur somme peut ne correspond pas toujours au total.
4. Source : Recensement de la population de 2006 Numéro 97-554-XCB2006054 au catalogue.

L'Ontario et le Québec présentaient le nombre le plus élevé de refuges occupés le jour du recensement. En Ontario, 305 refuges ont déclaré avoir des résidents habituels, et au Québec, on en a dénombré 205. L'Île-du-Prince-Édouard était la seule province à avoir moins de 10 refuges occupés. Les trois territoires avaient aussi 10 refuges occupés ou moins.

Il convient de souligner que 20,9 % du nombre total de résidents habituels dans les refuges étaient situés en Alberta, ce qui est près de deux fois la part de la population totale vivant en Alberta, soit 11,6 %.

Les personnes hors famille, les hommes plus courants dans les refuges

Les résidents des refuges étaient plus susceptibles d'être des personnes hors famille ou des personnes seules⁵ comparativement à la population vivant dans des logements privés⁶. Pour la population âgée de 15 ans et plus, 89,1 % des personnes vivant dans des refuges étaient seules. La proportion de la population âgée de 15 ans et plus dans les logements privés qui était mariée ou en union de fait était de 58,4 %. Le pourcentage de personnes seules était similaire d'un refuge à l'autre, se situant au-dessus de 88 %, quel que soit le type.

Les hommes représentaient une proportion plus élevée de la population dans les refuges comparativement à leur part de la population dans les logements privés. Selon le Recensement de 2016, 60,8 % de tous les résidents habituels étaient des hommes, comparativement à 49,2 % de la population vivant dans des logements privés.

Tandis que les hommes représentaient la majorité des résidents habituels, ceci variait selon le type de refuge. La plupart des résidents habituels dans les refuges sans domicile fixe (72,8 %) et les autres refuges (89,8 %) étaient des hommes, tandis que les résidents habituels des refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants étaient majoritairement des femmes (80,9 %). Les hommes représentaient toutefois 3,8 % des résidents habituels âgés de 15 ans ou plus dans ce type de refuge. Cela pourrait être attribuable en partie au fait que les employés des refuges étaient dénombrés au refuge si cet endroit était leur lieu de résidence habituel.

Les personnes âgées et les enfants moins courants dans les refuges

Les personnes âgées et les enfants étaient moins courants parmi les résidents habituels des refuges comparativement à leurs parts de la population vivant dans les logements privés. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient seulement 5,9 % des résidents habituels des refuges, tandis qu'elles représentaient 15,9 % de la population vivant dans les logements privés.

Les enfants âgés de 0 à 14 ans représentaient 13,7 % des résidents habituels des refuges, tandis qu'ils représentaient 16,9 % de la population vivant dans les logements privés. Les jeunes enfants âgés de 0 à 4 ans représentaient toutefois 16,3 % des résidents habituels des refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants, tandis qu'ils représentaient seulement 5,5 % de la population vivant dans les logements privés.

Une partie de la raison pour laquelle nous constatons des différences dans les parts des enfants et des personnes âgées entre la population vivant dans des refuges et la population vivant dans des logements privés peut être attribuable à la disponibilité des types de logement collectif avec des services qui visent les personnes âgées et les enfants. Les résidences pour personnes âgées et les établissements de soins infirmiers sont deux types de logements collectifs qui offrent des services aux aînés, et les établissements de soins prolongés qui sont des foyers collectifs pour les enfants offrent des services d'adaptation pour les enfants.

Les résidents des refuges, plus susceptibles d'avoir des revenus inférieurs, et de se situer sous la MFR

En 2016, pour la première fois, les données administratives ont constitué l'unique source d'information sur le revenu pour le Programme du recensement. L'intégration des données sur le revenu provenant des dossiers d'impôt et des prestations de l'Agence du revenu du Canada, dans le questionnaire abrégé du recensement,

5. Les personnes seules, ici, sont toutes celles dont l'état matrimonial était non marié et qui n'était pas en union de fait. La situation union de fait de tous les résidents de refuge a été inscrite comme « non » pour le Recensement de 2016.

6. Les sections suivantes décrivent les caractéristiques des résidents des refuges tels que déterminés par le recensement. Les lecteurs doivent être au courant des taux élevés d'imputation de certaines de ces variables comme il est indiqué plus loin dans la section Couverture et qualité des données.

permet la compilation de statistiques sur le revenu pour les personnes vivant dans des refuges. Les utilisateurs doivent noter également les périodes et les dates de référence lorsqu'ils analysent les données sur le revenu avec d'autres variables. La période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2015, tandis que le lieu de résidence et les autres variables démographiques recueillies dans le questionnaire, comme l'âge et le sexe, reflètent les caractéristiques des répondants le jour du recensement, soit le 10 mai 2016.

Le faible revenu est couramment analysé au niveau du ménage lorsque l'on tient compte des ménages privés et les seuils de démarcation de la Mesure de faible revenu (MFR) sont déterminés par la taille du ménage. Les regroupements familiaux ne sont pas dérivés dans le cas des résidents des refuges, ce qui signifie que les tailles des ménages collectifs⁷ dépendent en grande partie de la taille du logement collectif. Aux fins de la présente analyse, le faible revenu pour les résidents des refuges est déterminé en utilisant la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt pour les ménages d'une seule personne en 2015, qui s'établissait à 22 133 \$⁸. Parmi les résidents habituels des refuges âgés de 15 ans et plus, 84,7 % ont gagné un revenu après impôt qui se situait sous le seuil de démarcation de la MFR. En revanche, seulement 32,0 % des ménages privés d'une seule personne ont gagné un revenu après impôt qui se situait sous le seuil de démarcation⁹.

De plus, le revenu médian après impôt de 2015 pour les résidents des refuges était inférieur à celui de la population des personnes qui vivaient dans des logements privés. En comparaison, les revenus médian après impôt des résidents dans des refuges sans adresse fixe (10 576 \$), des refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants (12 599 \$) et d'autres refuges (4 848 \$) était bien en dessous de la moitié du revenu médian après impôt des personnes âgées de 15 ans et plus, dans les logements privés (30 866 \$¹⁰).

Les résidents d'un refuge sont moins susceptibles d'avoir un revenu d'emploi, un revenu de placement et une pension, plus susceptibles de recevoir de l'aide sociale et des crédits d'impôt remboursables

Alors que le revenu était généralement plus bas dans les refuges, les sources de revenu variaient également pour les résidents des refuges par rapport à la population vivant dans des logements privés. En 2015, 85,8 % des personnes vivant dans des logements privés percevaient une forme de revenu du marché. Pour les résidents des refuges, le taux était inférieur, à 46,9 %.

Les différences entre les sources de revenus du marché sont également importantes. Les résidents de refuges recevaient un revenu d'investissement ou de pensions privées environ six fois moins souvent que les personnes vivant dans des logements privés. En ce qui concerne le revenu d'emploi, les résidents de refuges étaient un peu plus de la moitié moins susceptibles d'avoir un revenu d'emploi au cours de l'année que les personnes vivant dans des logements privés (41,2 % versus 71,3 %). Le contraste entre les revenus d'emploi est d'autant plus remarquable que celui des revenus de pension privés, étant donné qu'il y a proportionnellement plus de salariés potentiels âgés entre 15 et 64 ans dans les refuges.

Bien qu'ils aient moins tendance à gagner un revenu du marché que leurs homologues des logements privés, la situation est inversée pour les résidents de refuges bénéficiant de transferts gouvernementaux. Plus de neuf résidents de refuges sur dix (90,4 %) ont reçu une forme de prestation gouvernementale, tandis que moins de sept personnes sur dix (68,9 %) vivant dans des logements privés étaient bénéficiaires. En ce qui concerne les prestations d'assistance sociale, les résidents des centres d'hébergement (54,1 %) étaient dix fois plus susceptibles d'être bénéficiaires que leurs homologues vivant dans des logements privés (4,6 %). Les résidents de refuges (66,4 %) étaient également plus susceptibles d'avoir reçu un crédit d'impôt pour la TPS / TVH de 2015 que ceux vivant dans un logement privé (37,2 %).

Bien qu'il existe des contrastes importants entre les sources de revenus des personnes vivant dans des refuges et de celles vivant dans des logements privés, les variations étaient beaucoup moins importantes selon les types

7. Un ménage collectif désigne une personne ou un groupe de personnes qui occupe un logement collectif et n'a pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Les résidents qui occupent des pièces séparées dans le même logement collectif sont considérés comme habitant le même logement collectif.

8. Source : Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, [Tableau 4.2 Seuils des mesures de faible revenu \(MFR-Apl et MFR-Avi\) pour les ménages privés du Canada, 2015](#).

9. Source : Tableau 42 de données sur le revenu du recensement - Mesures de faible revenu (2), Catégorie de revenu faible du ménage (5) et type de ménage (5) pour les ménages privés, Recensement de la population, 2016. N° au catalogue : 98-400-X2016133

10. Source : Tableau des faits saillants sur le revenu : Revenu total médian, revenu après impôt et revenu d'emploi pour les bénéficiaires d'un revenu selon le sexe, Recensement de la population, 2016. N° au catalogue : 98-402-X2016006

de refuges. Le profil de revenu des personnes vivant dans des refuges pour femmes violentées et leurs enfants présentait la plus grande différence par rapport aux deux autres types de refuges où les résidents étaient huit à dix fois plus susceptibles d'être bénéficiaires d'allocations familiales. Ils étaient également plus susceptibles que les autres résidents du refuge d'avoir une forme de revenu de placement et un revenu du marché non inclus ailleurs¹¹.

En général, les résidents de refuges avaient tendance à être plus jeunes que les personnes vivant dans des logements privés et ce facteur peut avoir influé sur le versement de la pension de sécurité de la vieillesse (SV), du supplément de revenu garanti (SRG) et des prestations du RRQ ou du RPC. Les résidents des refuges étaient deux fois moins susceptibles que les personnes vivant dans des logements privés de bénéficier de ces prestations, pour lesquelles l'admissibilité est principalement déterminée par l'âge et les choix antérieurs d'activité à vie sur le marché du travail. Pour la composante invalidité des prestations du RRQ / RPC; cependant, les résidents de refuges étaient plus de deux fois plus susceptibles d'avoir reçu un montant.

Répercussions des incendies de forêt à Wood-Buffalo, en Alberta

Le 1^{er} mai 2016, un feu de forêt s'est déclaré dans le sud-ouest de Fort McMurray, en Alberta. Deux jours plus tard, soit le 3 mai, il a ravagé la région, détruisant bon nombre de maisons et d'immeubles et causant la plus importante évacuation des résidents en raison des feux de forêt de l'histoire de l'Alberta. Statistique Canada a décidé de suspendre la collecte des données du recensement (appelée la « collecte des données sur le terrain ») dans les zones évacuées.

Statistique Canada a appliqué un ensemble de mesures pour veiller à ce que les résidents de la subdivision de recensement de Wood Buffalo (appelée la municipalité spécialisée de Wood Buffalo) soient inclus dans le Recensement de la population de 2016. Les données pour la zone évacuée proviennent d'une combinaison de sources. D'abord, de nombreux résidents de la région ont répondu en ligne ou ont envoyé un questionnaire papier dûment rempli. Puis la collecte des données sur le terrain a été effectuée pour un certain nombre de ménages au moyen d'un questionnaire détaillé ou abrégé. Enfin, les données du questionnaire abrégé ont été obtenues à partir d'un certain nombre de sources de données administratives pour les ménages vivant dans des logements où la collecte des données sur le terrain n'était pas possible.

Il est impossible de savoir exactement dans quelle mesure les feux de forêt et le processus de dénombrement pour Wood Buffalo ont eu des répercussions sur les données relativement à la population des refuges en Alberta. Il se pourrait également que les résidents déplacés de Wood Buffalo aient été dénombrés dans des refuges ailleurs en Alberta. Selon le Recensement de 2016, l'Alberta arrivait au deuxième rang pour le dénombrement de personnes vivant dans des refuges, tout en ayant moins de refuges que l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. L'Alberta affichait aussi le nombre le plus élevé d'utilisateurs de refuges par habitant comparativement aux chiffres des autres provinces. Les provinces de l'ouest avaient aussi plus de résidents dans des refuges par habitant que les provinces de l'est. Ces tendances pourraient être attribuables en partie aux personnes ayant été déplacées de Wood Buffalo; cependant, il est aussi possible que d'autres facteurs comme la situation économique dans la province pendant cette même période aient eu un rôle à jouer dans les tendances. Une autre explication possible pourrait être un marché locatif à offre limitée à Calgary. Les rapports des milieux de l'enseignement et des médias ont présenté le marché du logement à Calgary comme un moteur de l'itinérance en Alberta, laissant supposer que les personnes occupées qui pourraient autrement avoir les moyens de se payer un logement stable sont forcées à l'itinérance, ou de vivre dans des refuges, en raison du manque de logement.

Couverture et qualité des données

Le Recensement n'est pas conçu pour mesurer tous les aspects de l'itinérance au Canada; toutefois, il peut présenter un aperçu raisonnable de certaines sous-populations de sans-abri qui ne sont normalement pas incluses dans la population cible des enquêtes, en raison de leur style de vie transitoire.

Les taux d'imputation élevés chez les résidents habituels des refuges pourraient soulever des préoccupations quant à la qualité des données de certaines variables. La non-réponse partielle dans les refuges était plus élevée

11. Le revenu du marché non inclus ailleurs comprend les pensions alimentaires reçues d'un ancien(ne) conjoint(e).

que dans la population générale, donnant ainsi lieu à des taux d'imputation plus élevés pour les personnes vivant dans des refuges. En 2016, l'état matrimonial a été imputé pour 65,5 % des résidents des refuges, mais imputé pour seulement 4,3 % de la population totale. Les taux d'imputation pour l'âge et le sexe des résidents des refuges étaient de 11,9 % et 12,3 % respectivement, soit près de 10 points de pourcentage de plus que pour la population totale. Le taux de couplage des dossiers fiscaux¹² pour les résidents des refuges était de 69,0 % tandis que pour la population générale, le taux de couplage était de 94,8 %.

Dans les territoires, le dénombrement dans les logements collectifs est effectué plus tôt dans l'année afin d'accommoder les personnes qui quittent leurs milieux de vie au printemps et à l'été pour s'adonner à des activités traditionnelles. À l'instar de la plupart des autres logements collectifs, les résidents des refuges sont dénombrés avec l'aide d'un employé du refuge.

Les refuges, comme les autres logements collectifs, ne faisaient pas partie du champ du questionnaire détaillé du Recensement de 2016. Les données recueillies au moyen du questionnaire détaillé incluent des détails tels que le niveau de scolarité le plus élevé, le statut d'immigration, l'identité autochtone et le statut de minorité visible. Les lacunes statistiques liées à l'identité autochtone et au statut d'immigration pour les personnes qui vivent dans des refuges pourraient être comblées à l'aide de couplages administratifs existants; cependant, cette analyse n'a pas été menée pour l'instant.

Autres sources de données pour documenter l'itinérance

Il existe d'autres initiatives pour surveiller les sans-abri qui ne vivent pas dans des refuges; le gouvernement fédéral recueille depuis quelques années des renseignements sur la population des sans-abri au Canada. Emploi et Développement social Canada (EDSC) met à jour le Système d'information national sur l'itinérance, qui contribue à faciliter la collecte de données auprès des fournisseurs de services. Statistique Canada a aussi commencé récemment à diffuser des données tirées du [Système d'information sur les personnes et les familles sans-abri](#) (SISA)¹³ qui renseigne sur la capacité, le nombre de lits et de refuges pour les refuges au Canada au moyen des données mises à jour par EDSC. En 2016, le gouvernement du Canada a aussi appuyé un dénombrement coordonné des sans-abri dans les collectivités d'un bout à l'autre du pays. Pour obtenir plus d'information à propos de ce dénombrement, consultez la section [Dénombrement ponctuel](#) de la Stratégie sur l'itinérance du site Web d'EDSC.

Deux enquêtes de Statistique Canada, l'Enquête sur les maisons d'hébergement (EMH) et l'Enquête sociale générale (ESG) – Victimisation présentent aussi des statistiques liées à l'itinérance. L'EMH et l'ESG - Victimisation se concentrent sur différents aspects de l'itinérance. L'EMH fournit des renseignements à propos du nombre de lits dans les refuges pour femmes victimes de violence et un dénombrement ponctuel des personnes vivant dans des refuges, ainsi que leurs expériences de violence familiale et de toxicomanie. Ce volet de l'ESG sur la victimisation questionne les participants à propos de leurs expériences de vie de l'itinérance absolue ou cachée, ainsi que d'autres détails sur leurs expériences vécues.

12. Le taux de couplage d'enregistrements du Recensement de 2016 (formulaire abrégé) et de l'ARC désigne la proportion de répondants au Recensement de 2016 qui étaient couplés à un dossier de l'ARC. Pour obtenir plus d'information sur les taux de couplage aux dossiers fiscaux, consultez le Guide de référence sur le revenu, Recensement de la population, 2016. N° au catalogue : 98-500-X2016004

13. Tableau 14-10-0353-01 de Statistique Canada.

Tableau 1
Dénombrement et population dans les refuges, Canada, provinces et territoires, 2016

	Dénombrement de tous les refuges	Population dans les refuges			Autres refuges et centres d'hébergement offrant des services d'aide
		Tous les refuges	Refuges pour personnes sans adresse fixe	Refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants	
Canada	995	22 190	15 505	5 365	1 320
Terre-Neuve-et-Labrador	15	100	35	50	10
Île-du-Prince-Édouard	5	10	0	10	0
Nouvelle-Écosse	30	325	165	115	50
Nouveau-Brunswick	20	190	95	45	50
Québec	205	3 035	1 725	745	560
Ontario	305	8 780	6 475	2 075	235
Manitoba	75	725	520	190	15
Saskatchewan	35	490	250	160	80
Alberta	95	4 235	3 240	840	155
Colombie-Britannique	185	4 025	2 820	1 055	145
Yukon	5	75	30	40	5
Territoires du Nord-Ouest	10	150	110	35	0
Nunavut	5	50	40	0	10

Source : Recensement de la population de 2016.

Tableau 2
État matrimonial pour la population âgée de 15 ans et plus selon le type de logement, Canada, 2016

	Tous les refuges	Refuges pour personnes sans adresse fixe	Refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants	Autres refuges et centres d'hébergement offrant des services d'aide	Logements privés
Total	19 155	14 185	3 655	1 320	28 642 980
Marié(e)s ou conjoints de fait ¹	2 080	1 630	330	110	16 731 860
Personne hors famille	17 080	12 550	3 320	1 205	11 911 120

1. Pour le recensement de 2016, tous les résidents de refuges furent classés automatiquement comme n'ayant pas de partenaire en union libre.

Source : Recensement de la population de 2016.

Tableau 3
Âge et sexe pour la population selon le type de logement, Canada, 2016

	Refuges	Refuges pour personnes sans adresse fixe	Refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants	Autres refuges et centres d'hébergement offrant des services d'aide	Logements privés
Totale des deux sexes	22 190	15 505	5 365	1 320	34 460 065
Moins de 15 ans	3 030	1 320	1 710	0	5 817 085
0 à 4 ans	1 570	700	875	0	1 891 160
15 ans et plus	19 160	14 185	3 655	1 320	28 642 980
15 à 64 ans	17 850	13 125	3 470	1 255	23 163 085
65 ans et plus	1 310	1 060	185	65	5 479 895
Femmes	8 690	4 225	4 340	130	17 488 515
Moins de 15 ans	1 360	470	890	0	2 836 160
0 à 4 ans	660	205	455	0	922 240
15 ans et plus	7 330	3 750	3 450	130	14 652 355
15 à 64 ans	6 885	3 460	3 300	130	11 723 535
65 ans et plus	445	290	150	0	2 928 820
Hommes	13 500	11 280	1 025	1 185	16 971 550
Moins de 15 ans	1 670	845	820	5	2 980 925
0 à 4 ans	915	500	415	0	968 925
15 ans et plus	11 830	10 440	205	1 185	13 990 620
15 à 64 ans	10 965	9 670	175	1 125	11 439 555
65 ans et plus	865	770	35	60	2 551 070

Source : Recensement de la population de 2016.

Tableau 4
Revenu après impôt pour la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les refuges, Canada, 2016

	Nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus	Personnes sans revenu après impôt	Personnes ayant un revenu après impôt	Personnes ayant un revenu après-impôt de moins de 22 133 \$ ¹	Personnes ayant un revenu après-impôt de 22 133 \$ ou plus ¹	Personnes ayant un revenu après-impôt de moins de 22 133 \$ ^{1,2} (%)	Revenu après-impôt médian ³ (\$)
Tous les refuges	19 160	775	18 385	15 450	2 935	84,0	10 884
Refuges pour personnes sans adresse fixe	14 185	550	13 635	11 690	1 945	85,7	10 576
Refuges pour les femmes victimes de violence et leurs enfants	3 655	145	3 505	2 675	830	76,3	12 599
Autres refuges offrant des services d'hébergement et d'aide	1 315	75	1 245	1 080	155	86,7	4 848
Logements privés	28 642 980	1 143 795	27 499 185	9 983 415	17 515 770	36,3	30 866
Logements privés avec un ménage d'une seule personne	3 969 790	7 645	3 962 145	1 269 160	2 692 990	32,0	31 502

1. Comprend les revenus négatifs

2. En pourcentage des personnes ayant un revenu après-impôt.

3. La médiane est calculée seulement pour les personnes ayant un revenu après-impôt.

Source : Recensement de la population de 2016.

Tableau 5
Sources de revenu pour la population âgée de 15 ans et plus selon le type de logement, Canada, 2016

	Logements privés	Refuges	Refuges pour personnes sans adresse fixe	Refuges pour femmes victimes de violence et leurs enfants	Autres refuges et centres d'hébergement offrant des services d'aide
	nombre				
Personnes âgées de 15 ans et plus	28 642 980	19 160	14 185	3 655	1 320
	%				
Personnes âgées de 15 ans et plus	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Avec revenu total	96,0	96,0	96,1	96,0	94,3
Avec revenu du marché	85,8	46,9	46,5	47,2	49,6
Avec revenu d'emploi	71,3	41,2	41,1	40,2	45,5
Avec revenu de placements	29,7	4,9	4,6	6,2	4,9
Avec pensions de retraite privées	14,6	2,5	2,7	2,1	1,5
Avec revenu du marché non inclus ailleurs	15,4	7,2	6,5	9,6	7,6
Avec transferts gouvernementaux	68,9	90,4	90,6	90,8	87,9
Avec pension de la SV ¹ et SRG ²	17,5	5,9	6,6	4,7	3,0
Avec prestations du RRQ ³ ou RPC ⁴	23,2	11,5	12,5	8,3	8,3
Avec RRQ ³ /RPC ⁴ - prestations de retraite	20,6	7,6	8,5	4,4	6,4
Avec RRQ ³ /RPC ⁴ - prestations d'invalidité	1,4	3,1	3,4	2,6	1,5
Avec RRQ ³ /RPC ⁴ - prestations de survivant	4,4	1,6	1,6	2,2	0,8
Avec prestations d'assurance-emploi (AE)	8,8	6,1	5,7	7,1	6,4
Avec prestations pour enfants	13,6	8,1	3,9	26,5	2,7
Avec autres transferts gouvernementaux	47,4	88,7	89,1	88,0	86,0
Avec assistance sociale	4,6	54,1	57,0	54,7	22,0
Avec indemnités pour accidents du travail	2,0	1,6	1,6	1,4	2,7
Avec prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT)	4,4	7,3	7,6	7,3	4,5
Avec crédits pour la TPS ⁵ et la TVH ⁶	37,2	66,4	66,8	73,1	43,6
Avec transferts gouvernementaux non inclus ailleurs	33,3	70,2	69,2	72,1	75,8
Avec revenu après impôt	96,0	96,0	96,1	96,0	93,9

1. SV fait référence à Sécurité de la vieillesse

2. SRG fait référence à Supplément de revenu garanti

3. RRQ fait référence à Régime de rentes du Québec

4. RPC fait référence à Régime de pensions du Canada

5. TPS fait référence à Taxe sur les produits et les services

6. TVH fait référence à Taxe de vente harmonisée

Source : Recensement de la population de 2016.

Tableau 6
Taux d'imputation par question, Canada, provinces et territoires, Recensement de la population de 2016

	Population dans les refuges (%)			Population totale (%) ¹		
	Sexe	Âge	État matrimonial	Sexe	Âge	État matrimonial
Canada	12,3	11,9	65,6	2,8	3,1	4,3
Terre-Neuve-et-Labrador	7,3	8,3	26,0	3,0	3,1	4,0
Île-du-Prince-Édouard	0,0	0,0	0,0	3,1	3,0	4,1
Nouvelle-Écosse	15,1	12,0	48,0	2,8	2,9	4,1
Nouveau-Brunswick	25,5	4,2	39,6	2,9	3,0	4,0
Québec	11,2	10,1	50,1	2,5	2,6	4,4
Ontario	12,9	9,3	64,9	2,5	2,8	3,7
Manitoba	11,8	19,9	54,5	3,1	3,3	4,3
Saskatchewan	11,0	6,3	56,9	3,5	3,8	5,1
Alberta	7,8	16,2	79,9	3,2	3,6	4,8
Colombie-Britannique	15,8	13,7	71,3	3,5	3,9	4,9
Yukon	0,0	0,0	45,3	4,5	6,2	7,0
Territoires du Nord-Ouest	22,0	29,3	70,0	7,2	8,2	7,9
Nunavut	5,8	15,4	36,5	8,3	10,7	8,6

1. Tiré du Guide de référence des familles, Recensement de la population de 2016, Tableau 1 – n° 98-500-X2016002 au catalogue.

Source : Recensement de la population de 2016.

Références

Statistique Canada. *Huitième recensement du Canada 1941, instructions aux commissaires et énumérateurs*. Statistique Canada Numéro de catalogue CS98-1941IF-PDF. Ottawa, Ontario.

Statistique Canada. *Neuvième recensement du Canada, 1951, manuel d'instruction*. Statistique Canada Numéro de catalogue CS98-1951I-5F-PDF. Ottawa, Ontario.

Statistique Canada. 1971. *Dictionnaire des termes du recensement de 1971*. Statistique Canada Numéro de catalogue CS12-540/1972-PDF. Ottawa, Ontario.

Statistique Canada. 1981. *Dictionnaire du recensement de 1981*. Statistique Canada Numéro de catalogue CS99-901/1981F-PDF. Ottawa, Ontario.

Statistique Canada. 2016. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*. Statistique Canada Numéro de catalogue 98-301-X. Ottawa, Ontario <http://www12.statcan.gc.ca/Census-recensement/2016/ref/dict/dwelling-logements002-fra.cfm> (consulté le 11 juin 2018).

Statistique Canada. 2016. *Guide de référence sur les familles, Recensement de la population, 2016*. Statistique Canada Numéro de catalogue 98-500-X2016002. Ottawa, Ontario <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/002/98-500-x2016002-fra.cfm> (consulté le 11 juin 2018).

Statistique Canada. 2016. *Guide de référence sur le revenu, Recensement de la population, 2016*. Statistique Canada Numéro de catalogue 98-500-X. Ottawa, Ontario <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/004/98-500-x2016004-fra.cfm> (consulté le 11 juin 2018).

Statistique Canada. 2006. *Certaines caractéristiques des logements collectifs et de la population (25) et type de logement collectif (17) pour la population dans les logements collectifs, pour le Canada, les provinces et les territoires, Recensement de 2006 - Données intégrales (100 %)*. "Recensement du Canada de 2006 : Tableaux thématiques." Statistique Canada Numéro de catalogue 97-554-X2006054. Date de sortie: 19 février 2008. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/97-554-X2006054> (consulté le 11 juin 2018)

Statistique Canada. 2016. *Mesures de faible revenu (2), situation de faible revenu de ménage (5) et genre de ménage (5) pour les ménages privés du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement, Recensement de 2016 - Données intégrales (100 %)*. "Tableaux des données, Recensement 2016." Statistique Canada Numéro de catalogue 98-400-X2016133. Date de sortie: 21 février 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-400-X2016133> (consulté le 11 juin 2018)

Statistique Canada. 2016. *Population totale âgée de 15 ans et plus, nombre de bénéficiaires d'un revenu et médiane du revenu total, les deux sexes, Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 - Données intégrales, Recensement de 2006 - Données-échantillon (20 %)*. "Revenu - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016." Statistique Canada Numéro de catalogue 98-402-X2016006. Date de sortie: 13 septembre 2017. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-402-X2016006> (consulté le 11 juin 2018)